

Avis des sociétés

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE »
Siège Social : Immeuble CARTE, Lot BC4, CENTRE URBAIN Nord 1082 TUNIS

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE » publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 04 Juin 2026. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes M Chérif BEN ZINA (Cabinet CMC) et M Walid BEN AYED (Consulting & Financial Firm).

Bilan consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2025
(Exprimé en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Situation arrêtée au 31/12/2025					
AC1-Actifs incorporels					
AC11- Investissements de recherche et développement		0	0	0	0
AC12- Concessions, brevets, licences, marques		2 198 224	-1 936 650	261 574	281 228
AC13- Fonds commercial		359 264	0	359 264	163 128
AC14- Acomptes versés		0	0	0	0
		2 557 488	-1 936 650	620 838	444 356
Ecart d'acquisition négatif		0	0	0	0
Ecart d'acquisition Positif		12 605 890	-2 941 374	9 664 515	10 294 810
Total Ecart d'acquisition	11.1	12 605 890	-2 941 374	9 664 515	10 294 810
AC2-Actifs corporels d'exploitation					
AC21-Installations techniques et machines		50 338 745	-17 419 490	32 919 255	26 655 967
AC22-Autres installations, outillage et mobilier		92 270 285	-32 412 520	59 857 765	60 306 677
AC23- Dépôts et cautionnements		573 942	0	573 942	496 182
	11.2	143 182 972	-49 832 010	93 350 962	87 458 826
AC3-Placements					
Participations Mises en équivalence	11.4	269 144 078	0	269 144 078	249 262 642
AC31-Terrains et constructions					
AC311-Terrains et constructions d'exploitation	11.3.1	25 950 441	-8 109 657	17 840 784	19 991 223
AC312-Terrains et constructions hors exploitation		7 377 261	-2 074 999	5 302 263	5 339 445
AC32-Placements dans les entreprises liées et participations		0	0	0	0
AC321- Parts dans des entreprises liées		0	0	0	0
AC322- Bons et obligations émis par les entreprises liées		4 609 052	0	4 609 052	0
AC323- Placements dans les entreprises avec un lien de participation		2 761 813	0	2 761 813	1 283 252
AC324- Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles		0	0	0	0
AC33-Autres placements financiers	11.3.2	0	0	0	0
AC331- Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP		110 958 833	-19 927 614	91 031 219	84 426 385
AC332- Obligations et autres titres à revenus fixe		246 767 748	0	246 767 748	251 798 904
AC333- Prêts hypothécaires		0	0	0	0
AC334- Autres prêts		2 710 037	0	2 710 037	3 467 418
AC335- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		132 947 771	0	132 947 771	72 200 000
AC336- Autres		1 620 363	0	1 620 363	1 255 764
AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	11.3	1 872 121	0	1 872 121	1 451 236
		537 575 440	-30 112 269	507 463 171	441 213 627
Stocks des sociétés Filiales		41 603 230	-377 408	41 225 822	47 281 031
AC4-Placements représentant les provisions techniques afférentes aux		0	0	0	0
AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques		0	0	0	0
AC510-Provision pour primes non acquises		17 072 740	0	17 072 740	12 448 537
AC520-Provision d'assurance vie		0	0	0	0
AC530-Provision pour sinistres vie		881 333	0	881 333	377 327
AC531-Provision pour sinistres non vie		27 642 658	0	27 642 658	43 035 780
AC540-Provision pour PB et ristournes (vie)		0	0	0	0
AC541-Provision pour PB et ristournes (non vie)		0	0	0	0
AC550-Provision d'égalisation et d'équilibrage		0	0	0	0
AC560- Autre Provision Technique vie		0	0	0	0
AC561- Autre Provision Technique non vie		0	0	0	0
AC570- provisions techniques des contrats en unités de compte		0	0	0	0
		45 596 730	0	45 596 730	55 861 644
AC6-Créances					
AC61-Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611-Primes acquises et non émises		6 709 169	0	6 709 169	9 499 087
AC612-Autres créances nées d'opération d'assurance directe		46 502 138	-17 697 178	28 804 960	26 289 310
AC613-Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		3 294 520	0	3 294 520	7 762 076
AC62- Créances nées d'opérations de réassurance		5 610 560	0	5 610 560	7 255 122
AC63-Autres créances		0	0	0	0
AC631-Personnel		147 051	0	147 051	140 818
AC632-Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques		20 541 704	0	20 541 704	19 380 055
AC633-Débiteurs divers		73 178 614	-9 446 216	63 732 398	43 892 531
AC64-Créances sur ressources spéciales		0	0	0	0
		155 983 757	-27 143 394	128 840 363	114 218 999
AC7-Autres éléments d'actif					
AC71-Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		24 526 032	0	24 526 032	16 371 568
AC72-Charges reportées		0	0	0	0
AC721-frais d'acquisition reportés		3 869 421	0	3 869 421	4 268 144
AC722-Autres charges à répartir		3 390 725	-3 384 250	6 475	179 865
AC73-Comptes de régularisation Actif		0	0	0	0
AC731-Intérêts et loyers acquis et non échus		22 391 725	0	22 391 725	16 535 170
AC732-Estimations de réassurance - acceptation		0	0	0	0
AC733-Autres comptes de régularisation		2 083 777	0	2 083 777	2 851 935
AC74-Ecart de conversion		0	0	0	0
AC75-Autres		0	0	0	0
		56 261 681	-3 384 250	52 877 431	40 206 682
Total de l'actif		1 264 511 266	-115 727 356	1 148 783 911	1 046 242 617

Bilan consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2025

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS Situation arrêtée au 31/12/2025	Note	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres			
CP1- Capitaux propres	12.1.1	25 000 000	25 000 000
CP2- Réserves et primes liées au capital		0	0
CP3- Résultats reportés		0	0
CP4- Autres capitaux propres		0	0
CP5- Résultat reporté		0	0
CP1'- Actions d'autocontrôle		-2 641 987	-2 641 987
CP2'- Réserves consolidées	12.1.2	231 297 539	197 953 061
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		253 655 552	220 311 074
CP6- Résultat Consolidé de l'exercice	12.1.3	30 660 198	44 049 965
CP6'- Part du groupe dans les résultats consolidés		0	0
Total capitaux propres avant affectation		284 315 750	264 361 039
CP6"- Part des minoritaires dans les résultats consolidés	12.1.4	1 464 098	1 680 745
IMCP- Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	12.1.4	7 701 455	9 103 808
Total des intérêts minoritaires		9 165 553	10 784 553
PA1-Autres passifs financiers			
PA11- Emprunts Obligataires		0	0
PA12- TCN émis par l'entreprise		0	0
PA13- Emprunts	12.2.1	32 756 978	25 017 641
PA14- Dettes envers les établissements bancaires et financiers		35 962 298	19 792 600
		68 719 276	44 810 241
PA2-Provisions pour autres risques et charges			
PA21-Provisions pour pension et obligations similaires			
PA22-Provisions pour impôts			
PA23-Autres provisions	12.2.2	9 296 454	8 496 998
		9 296 454	8 496 998
PA3-Provisions techniques brutes			
<i>PA310- Provisions pour primes non acquises</i>		42 614 967	36 211 538
<i>PA320- Provisions assurances vie</i>		377 156 772	327 857 592
<i>PA330- Provision pour sinistres (vie)</i>		21 820 750	20 092 237
<i>PA331- Provision pour sinistres (non vie)</i>		123 288 604	137 112 421
<i>PA340- Provision pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)</i>		28 922 122	22 231 409
<i>PA341- Provision pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)</i>		2 493 963	5 265 166
<i>PA350 - Provision pour égalisation et équilibrage</i>		2 635 469	2 911 045
<i>PA360- Autres provisions techniques (vie)</i>		0	0
<i>PA361- Autres provisions techniques (non vie)</i>		2 454 676	2 780 594
		601 387 323	554 462 002
PA4-Provisions techniques des contrats en unités de compte			
		0	0
		0	0
PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs			
		15 957 368	16 535 360
		0	0
PA6-Autres dettes			
		0	0
		0	0
PA61-Dettes nées d'opérations d'assurance directe	12.2.3	19 757 444	21 839 622
PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance		39 875 825	33 091 960
<i>PA621-Parts des réassureurs dans les créances indemnisées</i>		0	0
<i>PA622-Autres Dettes</i>		0	0
PA63-Autres dettes		0	0
<i>PA631-Dépôts et cautionnements reçus</i>	12.2.4	181 686	181 686
<i>PA632-Personnel</i>	12.2.5	2 284 909	2 556 374
<i>PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	12.2.6	12 265 783	11 786 186
<i>PA634-Créditeurs divers</i>	12.2.7	75 673 801	70 220 273
PA64-Ressources spéciales			
		150 039 448	139 676 101
PA7-Autres passifs			
PA71-Comptes de régularisation Passif			
<i>PA710-Report de commissions reçus des réassureurs</i>		2 260 788	1 657 331
<i>PA711-Estimation de réassurance rétrocession</i>		0	0
<i>PA712-Autres comptes de régularisation Passif</i>	12.2.8	7 641 950	5 458 995
PA72-Ecart de conversion		0	0
		9 902 738	7 116 326
Total du passif		855 302 607	771 097 028
Total des capitaux propres et du passif		1 148 783 911	1 046 242 620

**Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie
consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2025
(Exprimé en dinars)**

Situation arrêtée au 31/12/2025	Opérations brutes au 31/12/2025	Cessionset / ou rétrocessions au 31/12/2025	Opérations nettes au 31/12/2025	Opérations nettes au 31/12/2024
PRNV1- Primes acquises				
PRNV 11- Primes émises et acceptées	190 354 745	-66 761 940	123 592 805	112 314 536
PRNV 12- Variation de la provision pour primes non acquises	-6 403 429	4 624 203	- 1 779 227	- 2 193 562
	183 951 316	- 62 137 737	121 813 579	110 120 975
PRNT3- Primes de placements alloués, transférés de l'état de résultat	13 947 451	-	13 947 451	10 199 982
	13 947 451	-	13 947 451	10 199 982
PRNV2- Autres produits techniques				
CHNV1- Charges de sinistres				
CHNV 11- Montants payés	-100 913 934	22 836 322	- 78 077 612	- 74 739 205
CHNV 12- Variation de la provision pour sinistres	13 823 817	- 15 393 122	- 1 569 305	- 5 016 118
	- 87 090 117	7 443 200	- 79 646 917	- 79 755 324
CHNV2- Variation des autres provisions techniques	325 918	-	325 918	27 094
CHNV3- Participation aux bénéfices et ristournes	- 3 151 852	-	- 3 151 852	- 5 072 062
CHNV4- Frais d'exploitation				
CHNV 41- Frais d'acquisition	- 23 772 620	-	- 23 772 620	- 13 922 301
CHNV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	- 398 723	-	- 398 723	958 535
CHNV 43- Frais d'administration	- 19 558 791	-	- 19 558 791	- 14 058 596
CHNV 44- Commissions reçues des réassureurs	-	7 399 097	7 399 097	6 648 269
	- 43 730 134	7 399 097	- 36 331 037	- 20 374 093
CHNV5- Autres charges techniques	- 6 240 458	-	- 6 240 458	- 4 308 230
CHNV6- Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	254 511	-	254 511	190 993
RTNV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	58 266 635	- 47 295 441	10 971 195	11 029 334

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie
consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2025

(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2024	Opérations brutes au 31/12/2025	Cessionset / ou rétrocessions au 31/12/2025	Opérations nettes au 31/12/2025	Opérations nettes au 31/12/2024
PRV1- Primes				
PRV 11- Primes émises et acceptées	101 619 682	-965 469	100 654 213	90 725 169
	101 619 682	-965 469	100 654 213	90 725 169
PRV2- Produits des placements				
PRV 21- Revenus des placements	31 812 995	0	31 812 995	25 021 953
PRV 22- Produits des autres placements	67 600	0	67 600	113 073
PRV 23- Reprise de corrections de valeurs sur placements	6 143 491	0	6 143 491	7 679 151
PRV 24- Profits provenant de la réalisation des placements	1 159 291	0	1 159 291	1 305 225
	39 183 377,70	0	39 183 378	34 119 402
PRV3- Plus values non réalisées sur placements	0	0	0	0
PRV4- Autres produits techniques	0	0	0	0
CHV1- Charges de sinistres				
CHV 11- Montants payés	-40 474 284	680 851	-39 793 433	-34 530 863
CHV 12- Variation de la provision pour sinistres	-1 728 514	504 005	-1 224 508	-1 560 307
	-42 202 797	1 184 856	-41 017 941	-36 091 170
CHV2- Variation des autres provisions techniques				
CHV 21- Provisions d'assurance vie	-49 299 180	0	-49 299 180	-44 859 306
CHV 22- Autres provisions techniques	21 065	0	21 065	-65 938
CHV 23- Provision sur contrats en unité de compte	0	0	0	0
	-49 278 115	0	-49 278 115	-44 925 243
CHV3- Participation aux bénéfices et ristournes	-6 690 713	0	-6 690 713	-5 881 442
CHV4- Frais d'exploitation				
CHV 41- Frais d'acquisition	-7 178 667	0	-7 178 667	-8 587 572
CHV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	0	0	0	0
CHV 43- Frais d'administration	-10 823 609	0	-10 823 609	-9 165 602
CHV 44- Commissions reçues des réassureurs				
	-18 002 276	0	-18 002 276	-17 753 173
CHV5- Autres charges techniques	-149 224	0	-149 224	-60 468
	0	0	0	
CHV9- Charges de placement	0	0	0	
	0	0	0	
CHV 91- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-4 349 378	0	-4 349 378	-688 099
CHV 92- Correction de valeur sur placements	-8 843 194	0	-8 843 194	-7 559 745
CHV 93- Pertes provenant de la réalisation des placements	-242 856	-12 965	-255 821	-376 745
	-13 435 428	-12 965	-13 448 393	-8 624 588
CHV10- Moins values non réalisées sur placements	616 934	0	616 934	618 725
CHNT2- Produits de placement alloués, transférés à l'état de résultat	-4 419 635	-	-4 419 635	-5 099 233
RTV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	7 241 806	206 421	7 448 227	7 027 978

Etat de résultat consolidé du Groupe "CARTE"
(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2025	Note	31/12/2025	31/12/2024
RTNV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)		10 971 195	11 029 334
RTV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)		7 448 227	7 027 978
PRNT1- Produits des placements (assurances et/ou réassurance non vie)			
PRNT11- Revenus des placements		12 844 575	7 093 823
PRNT12- Produits des autres placements		0	0
PRNT13- Reprise de corrections de valeurs sur placements		42 005	0
PRNT14- Profits provenant de la réalisation des placements		834 292	532 144
PRNT15- Produits Financiers nets des filiales	13.1	2 911 657	3 073 055
		16 632 529	10 699 022
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de		4 419 635	5 099 233
CHNT1- Charges des placements			
CHNT11- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts		-4 927 529	-7 412 324
CHNT12- Correction de valeur sur placements		0	-42 005
CHNT13- Pertes provenant de la réalisation des placements		-211	-4 157
CHNT14- Charges Financières nettes des filiales(*)	13.2	-7 199 460	-7 215 635
		-12 127 200	-14 674 121
CHNT2- Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie		-13 947 451	-10 199 982
PRNT2- Autres produits non techniques			
PRNT20 - Autres produits non techniques		246 842	81 836
PRNT21 - Revenus des filiales	13.3	186 612 740	177 703 882
PRNT22 - Autres Produits des filiales		6 123 760	995 493
CHNT3- Autres charges non techniques			
CHNT30 - Autres charges non techniques		-14 812 464	-1 706 946
CHNT31- Achat Marchandise / Approvis consom filiales		-102 631 180	-95 140 697
CHNT32- Autres Charge des Filiales		-49 617 832	-41 931 104
Résultat provenant des activités ordinaires		39 318 800	48 983 928
CHNT4- Impôts sur le résultat: CHNT4'- Impôts sur le résultat (CARTE) CHNT4''- Impôts sur le résultat (CARTE VIE) CHNT4'''- Impôts sur le résultat des filiales		-11 851 675	-8 891 179
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		27 467 125	40 092 749
PRNT4 - Gains Extraordinaires CHNT5 - Pertes Extraordinaires		0 -2 019 016	0 -737 127
Résultat extraordinaire		25 448 109	39 355 623
Effets des modifications comptables (nets d'impôts)		0	0
Résultat net de l'exercice après impôts		25 448 109	39 355 623
Annulation des résultats des filiales			
Annulation du résultat de la CARTE VIE			
Annulation du résultat de la Mère (CARTE)			
Affectation des résultats des filiales sur le résultat consolidé			
Quote part du groupe dans le résultat des entreprises associées		6 676 187	6 375 088
Résultat net de l'exercice Consolidé		32 124 296	45 730 710
Part du groupe dans le résultat consolidé		30 660 198	44 049 965
Part des minoritaires dans le résultat consolidé		1 464 098	1 680 745

(*): Défalcation des charges financières nettes des filiales entre produits financiers et charges financières des filiales

Tableau des engagements reçus et donnés
au 31 Décembre 2025

(Exprimé en dinars)

Rubriques		31/12/2025	31/12/2024
HB1	Engagements reçus	0	0
HB2	Engagements donnés	0	0
HB21	<i>Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées</i>		
HB22	<i>Titres et actifs acquis avec engagement de revente</i>		
HB23	<i>Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>	0	0
HB24	<i>Autres engagements donnés</i>		
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires	0	0
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	0	0
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	0	0
HB6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers	0	0

Etat de flux de trésorerie consolidé du Groupe "CARTE"
arrêté au 31/12/2025
(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2025	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	307 376 495	271 573 667
Sommes versées pour paiement des sinistres	-127 578 208	-131 541 497
Commissions versées aux intermédiaires	-22 214 136	-21 295 494
Encaissements des sinistres pour cessions	0	0
Décaissements des primes pour cessions	0	0
Commissions reçues des cessions	0	0
Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels	-45 444 373	-34 394 094
Variation des espèces reçues des cessionnaires	-458 875	-3 478 925
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-210 807 620	-216 830 576
Encaissements liés à la cession de placements financiers	156 237 716	174 719 451
Taxes sur les assurances et autres impôts versées au Trésor	-21 666 983	-17 310 981
Produits financiers reçus	36 998 665	34 530 043
Autres mouvements	-8 478 512	-9 587 452
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	63 964 169	46 384 142
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations	-3 836 115	-934 499
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	29 000	50 000
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations	-14 177 267	-3 569 741
Encaissements provenant de l'acquisition des immobilisations	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et	0	0
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès	-21 479 548	-2 585 752
Encaissements provenant de la cession de placements auprès	0	0
Autres mouvements	785 147	1 758 224
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-38 678 783	-5 281 768
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions (Adhésion)	1 000 000	1 000 000
Dividendes et autres distributions	-4 292 382	-15 113 779
Produits de Change sur capital social		
Encaissements provenant d'emprunts	35 698 550	42 810 558
Remboursements d'emprunts	-22 887 940	-38 587 963
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales	-26 649 150	-28 477 125
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-17 130 922	-38 368 309
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou		
Variation de trésorerie	8 154 464	-2 734 065
Trésorerie de début de l'exercice	16 371 569	19 105 633
Trésorerie de fin d'exercice	24 526 032	16 371 569

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. PRESENTATION DU GROUPE

Le groupe CARTE est composé au 31 Décembre 2025, de 20 sociétés composées d'une société mère, douze filiales et six sociétés associées opérant dans divers secteurs d'activité, présentées comme suit :

- CARTE assurances (Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne)
- CARTE VIE (Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie)
- COTIF SICAR (Compagnie Tunisienne d'Investissement et de Financement)
- COFITE SICAF (Compagnie Financière d'investissement Tuniso-Européenne)
- SIDHET (Société Immobilière d'Hôtellerie en Tunisie)
- CIIM (Compagnie Immobilière industrielle et Modulaire)
- CITE (Compagnie Immobilière Tuniso-Européenne)
- UTIQUE GAZ
- CODIS (Computer Distribution)
- BUSINESS TOWERS (Promotion immobilière)
- RVS
- SCFH (SERENITY CAPITAL FINANCE HOLDING)
- INCOM
- LINDE GAS (Industrie du Gaz)
- ASKIA
- UBCI
- CAP BANK (Capital African Partners Bank)
- CAP OBLIG SICAV
- SICAV SECURITY
- SAWEB ELC

Ci-dessus une présentation succincte des sociétés du groupe :

1.1. CARTE assurances (société mère) :

I. La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne (CARTE) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94-10 du 31 janvier 1994, la loi N° 97- 24 du 28 avril 1997 et la loi N° 2002-37 du 1er Avril 2002.

• Identité

- Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne
- Siège Social : Lot BC4 - Centre Urbain Nord 1082 - TUNIS
- Capital Social : 25 MDT
- Tel : 71.184.000 / Fax : 71.184.184

- Identifiant Unique : 0000205M
- E-mail : dgen@carte.com.tn Site web : www.carte.com.tn

- **Conseil d'Administration :**

- ✓ **Monsieur HASSINE DOGHRI** : Président du Conseil
- ✓ **Monsieur Mohamed Koubaa** : Administrateur représentant l'Union Tunisienne de Participation (U.T.P)
- ✓ **Monsieur Mourad DOGHRI** : Administrateur représentant La Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Megrine (SEPCM)
- ✓ **Monsieur Christian Huyghues DESPOINTES** : Administrateur
- ✓ **Monsieur Radhi MEDDEB** : Administrateur
- ✓ **Monsieur Mourad DOGHRI** : Administrateur
- ✓ **Monsieur Frédéric FLEJOU** : Administrateur

- **Les produits**

Dans un souci de diversification de son offre et de répondre au mieux aux besoins multiples et différenciés du public, l'Assurance CARTE a choisi d'être une compagnie d'assurance multi branches.

Les branches gérées par l'Assurance CARTE sont les suivantes :

- ✓ Assurance Automobile
- ✓ Assurance Transport
- ✓ Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
- ✓ Assurance Construction
- ✓ Assurance de Responsabilité Civile Générale
- ✓ Assurance contre la Grêle et la Mortalité du Bétail
- ✓ Assurances des autres Dommages aux Biens
- ✓ Assurance-Crédit et Assurance Caution
- ✓ Assurance Assistance
- ✓ Assurance contre les Pertes Pécuniaires diverses
- ✓ Assurances contre les Accidents Corporels
- ✓ La Réassurance

- **Les clients**

L'assurance CARTE répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

- **Les Entreprises**

L'assurance CARTE s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients. L'assurance CARTE est présente dans tous les secteurs de l'économie et dans la plupart des grands risques et des grandes affaires :

Pétrole / Energie, Aviation, Construction, Hôtellerie, Industries, textile, Pneumatique, Pharmaceutique, Chimique, Finances, Transports.

- **Les Particuliers**

L'assurance CARTE entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. L'assurance CARTE offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun, qui permettent de faire face aux conséquences des accidents qui peuvent survenir. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance sociale : maladie, décès, assurance vie et retraite. L'assurance CARTE propose également la multirisque habitation, l'assurance automobile ou encore la responsabilité civile et l'assistance aux voyages.

- **Le réseau**

Avec un groupe de professionnels, CARTE étend son réseau de Bizerte à Zanzis avec plus de 70 agents et courtiers.

Le capital social s'élève au 31/12/2025, à 25 MDT répartis comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Nombre de C.I.	Nombre de Total	Part du Capital en (%)
COFITE SICAF	-	147 681	147 681	5,91%
COTIF SICAR	-	93 581	93 581	3,74%
Autres	2 250 000	8 739	2 258 739	90,35%
TOTAL	2 250 000	250 000	2 500 000	100,00%

1.2. CARTE VIE

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie (CARTE) est une société anonyme créée en date du 23/12/2010.

L'objet est la pratique des opérations d'assurances vie. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94-10 du 31 janvier 1994, la loi N° 97- 24 du 28 avril 1997, et la loi N° 2002-37 du 1er Avril 2002.

Il est à noter que la société CARTE Vie, en 2019, a augmenté son capital de 13 000 000 DT à 15 000 000 DT totalement libéré, dont la répartition est comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	1 483 150	14 831 500	98,877%
COFITE	5 000	50 000	0,333%
COTIF	340	3 400	0,023%
CITE	170	1 700	0,011%
Autres	11 340	113 400	0,756%
TOTAL	1 500 000	15 000 000	100%

1.3. COTIF SICAR :

La Compagnie Tunisienne d'Investissement et de Financement est une société d'investissement à capital risque qui a été créée le 27 Août 1996 et qui siège à la zone urbaine nord au siège de CARTE. Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien qui a pour objet la promotion de l'investissement.

La COTIF SICAR est contrôlée par CARTE détenant 94.97% de son capital libéré qui s'élève au 31/12/2025, à 24 855 320DT répartis comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	2 360 521	23 605 210	94.97%
CITE	24 999	249 990	1.01%
COFITE	10	100	0.00%
Autres	100 002	1 000 020	4.02%
TOTAL	2 485 532	24 855 320	100.00%

1.4. COFITE SICAF :

La Compagnie Financière et d'Investissement Tuniso-Européenne est une société d'investissement à capital fixe qui a été créée le 28 Juin 1993, et qui siège à la zone urbaine nord au siège de CARTE. Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien qui a pour objet la promotion de l'investissement.

La COFITE SICAF est contrôlée par CARTE détenant 99.99 % de son capital libéré et qui s'élève au 31/12/2025, à 9 000 000 DT répartis comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	899 987	8 999 870	99,999%
Autres	8	80	0,001%
CITE	4	40	0,000%
COTIF-SICAR	1	10	0,000%
TOTAL	900 000	9 000 000	100%

1.5. SIDHET :

La Société Immobilière d'Hôtellerie en Tunisie est une société de gestion hôtelière constituée le 03 Mai 1968 et qui siège à l'Avenue. Hedi NOUIRA 8050 HAMMAMET.

Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien, dont le nom commercial est LE GRAND HOTEL Hammamet – Tunisie. Son capital libéré au 31/12/2025, s'élevé à 39 000 000 DT détaillés comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	2 253 201	22 532 010	57.774%
CITE	10	100	0.000%
CARTE VIE	400 000	4 000 000	10,256%
Autres	3 995	39 950	0.102%
COTIF SICAR	519 050	5 190 500	13.309%
COFITE SICAF	223 744	2 237 440	5.737%
SICAR- UBCI CAPITAL DEVELOPPEMENT	500 000	5 000 000	12,821%
TOTAL	3 900 000	39 000 000	100%

Il est à noter que la société SIDHET, par son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13/03/2015, a augmenté son capital de 24 MDT à 25 MDT et par son Assemblée Générale Extraordinaire en date de 14/05/2019, a augmenté son capital de 25 MDT à 27,5 MDT. et par son Assemblée Générale Extraordinaire en date de 28/04/2023, a augmenté son capital de 27.5 MDT à 34 MDT ainsi que par son Assemblée Générale Extraordinaire du 16/10/2025 qui a augmenté son capital de 34 MDT à 39 MDT.

1.6. CIIM :

La Compagnie Immobilière Industrielle et Modulaire est une société de promotion immobilière et locations connexes, située au 51 Av. JUGURTHA 1003-TUNIS, constituée le 03 Avril 2001, et est entrée en exploitation le 31 Décembre 2003. Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien, contrôlée par CARTE et dont la structure de capital libéré se présente, au 31/12/2025 comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF_SICAR	24 500	2 450 000	60,27%
CARTE VIE	10 025	1 002 500	24,66%
CITE	2 000	200 000	4,92%
COFITE_SICAF	999	99 900	2,46%
CARTE ASSURANCES	3 124	312 400	7,69%
Autres	2	200	0,00%
TOTAL	40 650	4 065 000	100%

Il est à noter que La Compagnie Immobilière Industrielle et Modulaire, par son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19/06/2015, a augmenté son capital de 2 065 000 DT à 4 065 000 DT.

1.7. CITE :

La Compagnie Immobilière Tuniso-Européenne est une société anonyme de promotion immobilière sise à la Tour Babel - bloc A - 1er Etage - Rue Jean Jacques ROUSSEAU - 1073 MONTPLAISIR TUNIS et dont CARTE est l'actionnaire majoritaire détenant 93,28 % du capital social libéré qui se détail au 31/12/2025, comme suit

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	298 497	2 984 970	93,28%
COFITE SICAF	20 000	200 000	6,25%
EMP	1 000	10 000	0,313%
Autres	501	5 010	0,157%
CIIM	1	10	0,000%
BUSINESS TOWERS	1	10	0,000%
TOTAL	320 000	3 200 000	100%

Il est à noter que la société CITE, par son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25/06/2014, a augmenté son capital de 2 000 000 DT à 3 200 000 DT.

1.8. UTIQUE GAZ :

Utique Gaz est une société anonyme de production et de commercialisation de gaz industriel en cours de démarrage, installée au 14, rue des entrepreneurs, CHARGUIA 2, 1080 Tunis Aéroport. Elle a été créée le 15/12/2004. Son capital est totalement libéré au 31/12/2025, et est réparti comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE VIE	24 062	2 406 200	43,75%
CARTE	20 000	2 000 000	36,36%
COTIF SICAR	7 688	768 800	13,98%
LINDE GAS TUNISIE	1 375	137 500	2,50%
COFITE-SICAF	500	50 000	0,91%
CITE	687	68 700	1,25%
Autres	688	68 800	1,25%
TOTAL	55 000	5 500 000	100%

Il est à noter que la société Utique Gaz, par son assemblée générale extraordinaire en date du 15/02/2021, a augmenté son capital de 4 000 000 DT à 5 500 000 DT.

1.9. CODIS :

COMPUTER DISTRIBUTION est une société anonyme dont l'activité est le commerce de gros de tout matériel et produit informatique installée à la rue 102, Les barges du Lac, 2045 Tunis. Elle a été créée le 28 septembre 1998. Son capital social s'élève au 31/12/2025, à 5,4 MDT réparti comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF SICAR	14 197	1 419 700	26,29%
CARTE	29 584	2 958 400	54,78%
CAP BANK	2 700	270 000	5,00%
ATB	7 511	751 100	13,91%
Autres actionnaires	8	800	0,02%
TOTAL	54 000	5 400 000	100,00%

Il est à noter que la société CODIS, par son assemblée générale extraordinaire en date du 16/06/2020, a augmenté son capital de 4 400 000 DT à 5 400 000 DT.

1.10. BUSINESS TOWERS :

Business Towers est une société à responsabilités limitées dont l'activité est la promotion immobilière installée 12 AVENUE HABIB THAMEUR TUNIS 1069. Elle a été créée en 2008. Son capital social s'élève au 31/12/2025, à 6 500 000 DT réparti comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE ASSURANCES	499 999	4 999 990	76,92%
CARTE VIE	150 000	1 500 000	23,08%
Autre	1	10	0,00%
TOTAL	650 000	6 500 000	100,00%

1.11. RVS

La société « RVS » S.A est une société anonyme au capital de Trois Cent Mille Dinars (300 000 DT), sise au lot BC4, Immeuble Carte, centre Urbain Nord 1082 Tunis. La société a pour objet :

- Le recouvrement des créances pour le compte de tout client
- L'achat des créances pour son propre compte et le recouvrement des créances pour le compte des tiers
- Tous services d'études, conseils, expertises, assistance, et d'information en rapport avec l'activité de nature à en faciliter dans tous domaines, notamment dans celui de l'information, de nature à promouvoir le développement de la société ou à faciliter l'exercice de son activité.

Son capital social s'élève à 300 000 DT divisé en 30 000 actions nominatives de (10 DT) chacune, détenu comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF-SICAR	19 498	194 980	64,99%
COFITE-SICAF	3 000	30 000	10,00%
CIIM	1 250	12 500	4,17%
CITE	1 250	12 500	4,17%
BUSINESS TOWERS	5 000	50 000	16,67%
Autres	2	20	0,00%
TOTAL	30 000	300 000	100,00%

1.12. SCFH

La société « SERENITY CAPITAL FINANCE HOLDING» dont la constitution est datée du 04 août 2020, est une société anonyme ayant pour objet la détention et la gestion des Participations dans le capital d'autres sociétés.

Le capital social s'élève au 31 décembre 2025 à un montant nominal de 150 00 000 DT, divisé en 15 000 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune, détenu comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE VIE	7 249 500	72 495 000	48,330%
CARTE	7 749 499	77 494 990	51,663%
COTIF SICAR	1	10	0,000%
COFITE SICAF	50	500	0,000%
Autres	950	9 500	0,006%
TOTAL	15 000 000	150 000 000	100.00%

1.13. INCOM

La société « INNOVATION THROUGH CONSULTING & MANAGEMENT SARL » est une société à Responsabilité Limitée, de droit Tunisien, créée le 01 janvier 2016. Son activité principale consiste en l'assistance technique, l'ingénierie informatique, les études et le conseil en marketing.

Son capital social s'élève au 31/12/2025, à 2 000 DT réparti comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF-SICAR	120	1200	60 ,00%
MB CONSULTING SARL	80	800	40,00%
TOTAL	200	2 000	100,00%

2. REFERENTIEL

Les états financiers consolidés du Groupe CARTE ont été arrêtés au 31 Décembre 2025, conformément aux normes comptables tunisiennes relatives à la consolidation à savoir :

- ✓ La norme NCT 35, Etats financiers consolidés ;
- ✓ La norme NCT 36, Participations dans les entreprises associées ;
- ✓ La norme NCT 37, Participations dans les coentreprises ;
- ✓ La norme NCT 38, Regroupement d'entreprises ; et
- ✓ La norme NCT 39, Informations sur les parties liées.

3. PERIMETRE

Le périmètre de consolidation du Groupe CARTE est composé des sociétés suivantes :

Société	% de contrôle 2025	% de contrôle 2024	% d'intérêt 2025	% d'intérêt 2024	Méthode de consolidation	Rapport CAC
La CARTE	100,00%	100,00%	99,85%	99,85%		x
UTIQUE GAZ	98,75%	96,25%	96,17%	95,22%	IG	
COFITE-SICAF	100,00%	100,00%	99,85%	99,85%	IG	x
CITE	99,53%	99,53%	99,38%	99,38%	IG	x
LINDE GAS	40,00%	39,23%	38,51%	37,74%	ME	
CIIM	100,00%	100,00%	97,21%	97,21%	IG	x
COTIF-SICAR	95,98%	95,98%	95,83%	95,83%	IG	x
SIDHET	99,90%	99,88%	99,10%	99,03%	IG	x
CODIS	86,07%	70,50%	81,65%	69,33%	IG	
Business Towers	100,00%	100,00%	99,67%	99,67%	IG	x
ASKIA	38,81%	38,81%	38,60%	38,60%	ME	
CARTE VIE	99,24%	99,24%	99,09%	99,09%	IG	x
RVS	99,99%	99,99%	97,07%	97,07%	IG	x
INCOM	60,00%	60,00%	57,50%	57,50%	IG	x
SERENITY	99,99%	99,99%	99,48%	99,48%	IG	x
UBCI	39,86%	39,31%	39,65%	39,10%	ME	x
CAP BANK	35,23%	36,97%	35,08%	36,83%	ME	x
SAWEB(*)	50,00%	0,00%	40,82%	0,00%	ME	
CAP OBLIG SICAV	1,15%	0,83%	1,15%	0,83%	ME	x
SICAV SECURITY	19,15%	19,55%	19,15%	19,55%	ME	x

(*) La société SAWEB a été intégrée dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2025 selon la méthode de la mise en équivalence, compte tenu de l'influence notable exercée par le Groupe.

- ❖ **IG** : Intégration globale
- ❖ **ME** : Mise en équivalence

- 12 sociétés sont contrôlées par CARTE et donc intégrées globalement et 7 avec influence notable.
- ➔ Les états financiers des sociétés intégrées globalement ont été cumulés aux comptes de la société mère, compte par compte, tout en éliminant les transactions intragroupes et les titres de participation.

4. METHODE DE CONSOLIDATION UTILISEE

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est **l'Intégration Globale**

Cette méthode est appliquée aux entreprises contrôlées par la société mère CARTE, elle consiste à :

- Au niveau du bilan, à remplacer la valeur comptable des titres (poste Titres de participations dans le bilan de la société mère) par les éléments d'actifs et de passifs, après élimination et retraitement des transactions intragroupe, et à répartir le montant des capitaux propres en intérêts groupe et en intérêts minoritaires ;
- Au niveau de l'état de résultat, à reprendre tous les postes de charges et de produits, après élimination et retraitement des transactions intragroupe, puis à répartir le résultat entre ce qui revient au groupe et ce qui revient aux minoritaires.

5. ELIMINATION DES OPERATIONS INTERNES

Les dettes et créances intragroupe, ainsi que les produits et les charges résultant d'opérations intragroupe sont éliminées pour les filiales consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

6. IMPOT SUR LE RESULTAT

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé en application de la convention de rattachement des charges aux produits. Ainsi, les impôts sur le résultat de l'exercice regroupent, en plus des impôts courants (ou exigibles), les impôts différés.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report d'impôts « basée sur le bilan » appelée approche bilancielle. Cette approche repose sur les différences temporelles entre :

- ✓ La valeur comptable des actifs et des passifs, et
- ✓ La valeur fiscale des actifs et des passifs.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

Pour les entreprises présentant des pertes répétées pendant les derniers exercices, l'impôt différé est évalué aux taux d'impôt.

7. AFFECTATION DU COUT D'ACQUISITION TRAITEMENT DE REFERENCE

- Les actifs et passifs identifiables comptabilisés (selon le paragraphe 21 de la NCT 38 du SCE) sont évalués pour un montant égal au total de :

- a. La juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération d'acquisition à concurrence de la part d'intérêts obtenus par l'acquéreur dans l'opération ; et
- b. La part des minoritaires dans les valeurs comptables antérieures à l'acquisition des actifs et passifs identifiables de la filiale.

Tout goodwill est comptabilisé selon la présente note :

« Le coût d'une acquisition est affecté aux actifs et passifs identifiables comptabilisés par référence à leur juste valeur à la date de l'opération d'acquisition. Toutefois, le coût de l'acquisition ne correspond qu'au pourcentage des actifs et des passifs identifiables acquis. En conséquence, lorsqu'un acquéreur acquiert moins de la totalité des actions de l'autre entreprise, les intérêts minoritaires en résultant sont évalués sur la base de la part revenant aux minoritaires dans la valeur comptable antérieure à l'acquisition de l'actif net identifiable de la filiale. Il en est ainsi parce que la part des minoritaires n'a pas fait partie de l'opération d'acquisition »

Le traitement de référence sera à cet effet, retenu.

Toutefois, afin de faciliter les calculs, les justes valeurs des actifs et passifs identifiables au moment de chaque acquisition ont été estimées à la valeur mathématique tel que dégagée aux états financiers audités, pour le calcul des écarts de première consolidation.

8. AMORTISSEMENT DES ECARTS D'ACQUISITION

8.1. Amortissement du goodwill positif :

Le goodwill positif est amorti sur une base systématique sur sa durée d'utilité. Celle-ci a été estimée à 20 ans.

Mode d'amortissement : Conformément à la norme comptable tunisienne n°38, le mode linéaire a été retenu pour l'amortissement du goodwill.

8.2. Amortissement du goodwill négatif :

❖ Présentation :

Tout excédent, à la date de l'opération d'acquisition, de la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, sur le coût d'acquisition est comptabilisé en tant que goodwill négatif qui est présenté parmi les actifs en signe moins dans la même rubrique du bilan que le goodwill.

❖ Imputation :

• **Règle 1 :**

Dans la mesure où le goodwill négatif correspond à des pertes et des dépenses futures attendues identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur, qui peuvent être évaluées de manière fiable, mais qui ne représentent pas, à la date d'acquisition, des passifs identifiables, cette fraction du goodwill négatif est comptabilisée en produits dans l'état de résultat lorsque les pertes et les dépenses futures sont comptabilisées.

➔ **Ce traitement a été retenu pour les goodwill négatifs dégagés au cours d'un exercice bien précis et pour lequel des pertes ont été constatées au cours d'exercices ultérieurs.**

Toutefois, les produits constatés ne devraient excéder le montant desdites pertes constatées.

• **Règle 2 :**

Dans la mesure où le goodwill ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues pouvant être évaluées de manière fiable à la date d'acquisition, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

- a. Le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; et
- b. Le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

➔ **Traitement retenu :**

Dans la mesure où le goodwill négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures attendues qui ont été identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur et qui peuvent être évaluées de manière fiable, le goodwill négatif est un profit qui est comptabilisé en produits sur une durée de consommation des avantages économiques futurs incorporés dans les actifs estimées à 5 ans. Durée fixée à titre de simplification des calculs.

9. ACQUISITIONS SUCCESSIVES

- Une participation peut résulter de plusieurs opérations d'acquisition, par exemple lorsqu'elle s'effectue par étapes par des achats successifs en bourse. Lorsque tel est le cas, chaque opération importante est traitée séparément pour la détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et pour celle du montant de tout goodwill ou goodwill négatif provenant de cette opération. Ceci aboutit à une comparaison, étape par étape, du coût des prises de participation individuelle avec la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs acquis, lors de chaque étape importante.

- Lorsqu'une acquisition s'effectue par achats successifs, les justes valeurs des actifs et passifs identifiables peuvent varier à la date de chaque opération d'échange. Si tous les actifs et passifs

identifiables relatifs à une acquisition sont ajustés à la juste valeur applicable au moment des achats successifs, tout ajustement de la part d'intérêts détenue précédemment par l'acquéreur est une réévaluation comptabilisée en tant que telle.

Avant de pouvoir être qualifiée d'acquisition, une opération peut être qualifiée de participation dans une société associée et être comptabilisée par application de la méthode de la mise en équivalence selon la NC 36 participations dans des entreprises associées. Dans ce cas, la détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et la comptabilisation du goodwill ou goodwill négatif se produisent, par convention, à compter de la date à laquelle la méthode de mise en équivalence est appliquée. Lorsque la participation n'était pas précédemment qualifiée de participation dans une entreprise associée, la juste valeur des actifs et passifs identifiables est déterminée à la date de chaque étape importante et les goodwill ou goodwill négatifs sont comptabilisés à compter de la date d'acquisition.

10. FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE :

❖ Ces états financiers consolidés sont préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

1. Contrôle fiscal :

a. Suite au suivi de la taxation d'un montant total de 3 234 195 DT, subie par la société au titre de l'exercice 2018, un accord a été conclu en 2026 avec l'administration fiscale. Cet accord s'est traduit par une réduction du report d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2018 à hauteur de 199 712 DT, ainsi que par le paiement d'un montant de 21 218 DT au titre des contributions sociales et conjoncturelles.

L'échéancier de paiement, mis en place dans le cadre du contrôle fiscal préliminaire portant sur l'exercice 2016 pour un montant total de 897 719 DT, est toujours en cours. Le montant restant à payer au 31 décembre 2025 s'élève à 504 967 DT, dont 32 506 DT au titre de l'impôt sur les sociétés et 472 460 DT au titre des acomptes provisionnels.

Ainsi, à l'issue de ces deux taxations, la position de la société vis à vis de l'administration fiscale se présente comme suit :

Au titre de l'exercice 2016		Au titre de l'exercice 2018		Dette fiscale	Provision constituée	ECART
Reliquat échéancier	Augmentation report IS	Réduction report IS	Contributions PAYER			
504 967	472 460	199 712	21 218	253 437	504 967	251 530

La société n'a pas procédé à la reprise des provisions, dans l'attente de l'établissement des déclarations rectificatives au titre des reports d'impôt.

b. CARTE ASSURANCES a reçu, en décembre 2025, une notification de vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2021 à 2024, et les travaux sont actuellement en cours.

2. Garantie du passif :

Suite à la fraude détectée dans la société Cofib Capital (ayant fait l'objet d'une cession à l'UBCI), la CARTE a mis en place sa garantie de passif pour payer les fraudes et ce durant deux exercices. Le montant liquidé en 2025 est de 8,7 Millions de Dinars.

La société a mis en place un comité chargé de vérifier les responsabilités de chaque partie prenante à la fraude et de valider les dossiers à indemniser. Le montant resté à indemniser est estimé à 3 544 845 dinars

La CARTE se réserve le droit de recours contre les parties prenantes aux fraudes dont notamment la banque dépositaire.

3. Taxe au profit du fonds des travailleurs agricoles :

La loi de finance pour la gestion de l'exercice 2025, a instauré dans son article 15, le « Fonds de Protection Sociales des Travailleurs Agricoles ». Ce fonds est financé par une taxe au taux de 1% de primes d'assurance nette d'annulations et de taxes. Le montant réglé au titre de l'exercice 2025, au titre de ce fonds, est de 1 901 917,821 dinars.

11. NOTES RELATIVES A L'ACTIF :

11.1. Actifs incorporels

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	31/12/2025			31/12/2024	Variation
	Brut	Amort et prov	Net	Net	
AC12- Concessions, brevets, licences, marques	2 198 224	1 936 650	261 574	281 228	-19 654
CARTE	1 266 300	1 182 176	84 124	58 098	26 026
Autres Sociétés du Groupe	931 924	754 475	177 450	223 130	- 45 680
AC13- Fonds commercial	359 264	0	359 264	163 128	196 136
CARTE VIE	0	0	0	0	0
CARTE	359 264	0	359 264	163 128	196 136

Ecart d'acquisition positif

Société	31/12/2025	31/12/2024
SERENITY	9 664 515	10 294 810
TOTAL	9 664 515	10 294 810

11.2. Actifs corporels d'exploitation

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	31/12/2025			31/12/2024	Variation
	Brut	Amortis et provis	Net	Net	
AC21-Installations techniques et machines	50 338 745	17 419 490	32 919 255	26 655 967	6 283 108
CARTE	9 374 808	6 855 569	2 519 239	2 278 013	238 549
Autres Sociétés du Groupe	40 963 937	10 563 921	30 400 017	24 377 954	6 024 739
AC22-Autres installations, outillage et mobilier	92 270 285	32 412 520	59 857 765	60 306 677	-448 912
CARTE	1 701 062	1 448 100	252 962	115 131	137 831
Autres Sociétés du Groupe	90 569 222	30 964 420	59 604 803	60 191 546	-586 744
AC23- Dépôts et cautionnements	573 942	0	573 942	496 182	77 760
CARTE	0	0	0	0	0
Autres Sociétés du Groupe	573 942	0	573 942	496 182	77 760

11.3. Placements

11.3.1 Terrains et constructions

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	31/12/2025			31/12/2024	Variation
	Brut	Amortis et provis	Net	Net	
Terrains et constructions d'exploitation	25 950 441	8 109 657	17 840 784	19 991 223	-2 150 439
Terrains et constructions hors exploitation	7 377 261	2 074 999	5 302 263	5 339 445	-37 182
TOTAL	33 327 703	10 184 656	23 143 047	25 330 668	-2 187 621

11.3.2 Participations et Autres placements financiers

	31/12/2025			31/12/2024	Variation
	Brut	Amortis et provis	Net	Net	
Participations dans les entreprises liées	7 370 865	-	7 370 865	1 325 257	6 045 608
Autres placements financiers	496 876 873	19 927 614	476 949 259	414 557 702	62 391 557
TOTAL	504 247 738	19 927 614	484 320 124	415 882 959	68 437 165

11.4. Participations mises en équivalence

Filiales	31/12/2025	31/12/2024	Variation
UBCI	224 463 310	208 550 598	15 912 712
ASKIA	25 635 098	23 033 399	2 601 699
LINDE GAS	14 335 974	12 898 053	1 437 921
CAP BANK	4 107 884	4 253 129	-145 245
CAP OBLIG SICAV	331 341	329 753	1 588
SICAV-SECURITY	201 278	197 710	3 568
SAWEB ELC	69 194	-	69 194
TOTAL	269 144 078	249 262 642	19 881 437

12. NOTES AUX CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :

12.1. Capitaux propres

12.1.1. Capital social ou fonds équivalent

Le capital social s'élève au 31/12/2025, à 25 MDT, reflétant le capital de la société mère du fait de l'annulation des capitaux propres des filiales lors de l'ajustement ayant concerné l'annulation des titres de participation.

12.1.2. Réserves consolidées

Filiale	31/12/2025	31/12/2024
LA CARTE	98 270 164	103 667 788
COFITE-SICAF	-1 509 879	-1 363 744
CITE	-1 349 649	-1 308 861
CODIS	11 811 532	8 835 733
CIIM	771 119	649 709
UTIQUE GAZ	6 649 147	5 262 973
COTIF-SICAR	-6 078 948	-5 896 338
BT	4 773 203	-3 050 279
SIDHET	3 931 029	4 248 458
CARTE VIE	56 172 911	49 028 203
INCOM	-1 510 204	-605 716
SERENITY	54 454 076	36 909 932
RVS	63 109	92 899
LINDE GAS	128 024	-923 484
ASKIA	4 703 243	2 241 773
CAP BANK	183 366	160 045
CAP OB SICAV	-789	-1 750
SICAV SECURITY	10 468	5 719
SAWEB ELC	-174 382	-
TOTAL	231 297 539	197 953 061

12.1.3. Résultats consolidés

Le résultat consolidé est obtenu à partir des résultats individuels des sociétés du groupe moyennant des retraitements visant à tenir compte, notamment, de l'impact de :

- ✓ L'élimination des opérations intragroupe,
- ✓ L'élimination de la part des minoritaires dans les résultats individuels des filiales, et
- ✓ L'amortissement des écarts d'acquisition.

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

(*) Entreprises associées

	Résultat de l'exercice avant élimination des opérations inter-groupe		Variation	Résultat consolidé		Variation
	31/12/2025	31/12/2024		31/12/2025	31/12/2024	
CARTE	12 391 689	7 866 207	4 525 482	-14 229 175	-1 462 645	-12 766 529
COTIF-SICAR	300 011	-259 305	559 316	-477 265	-182 599	-294 666
COFITE-SICAF	-290 689	119 275	-409 964	-512 357	-146 100	-366 257
CITE	-2 579	-88 041	85 463	46 396	-40 787	87 182
CIIM	-1 245 209	-292 062	-953 146	-630 879	121 413	-752 292
BT	200 425	9 690 508	-9 490 084	1 490 677	9 128 870	-7 638 193
UTIQUE GAZ	816 893	1 339 369	-522 476	934 567	1 356 564	-421 998
CODIS	6 894 392	4 653 038	2 241 354	5 627 905	3 220 457	2 407 448
SIDHET	-190 203	-1 012 584	822 381	673 005	-610 490	1 283 495
INCOM	402 490	366 482	36 008	-777 601	-860 488	82 887
SERENITY	22 448 189	16 307 718	6 140 471	24 630 822	19 541 618	5 089 204
RVS	117 905	37490,767	80 414	-82 680	-29789,37378	-52 891
CARTE VIE	11 480 931	11 118 646	362 285	7 290 596	7 638 853	-348 257
LINDE GAS	-	-	-	2 731 824	2 345 411	386 413
CAP BANK	-	-	-	227 118	395 684	-168 567
ASKIA	-	-	-	3 746 231	3 606 001	140 230
CAP OBLIGATAIRE SICAV	-	-	-	19 634	19 008	627
SICAV SECURITY	-	-	-	7 803	8 984	-1 181
SAWEB ELC	-	-	-	-56 423	-	-56 423
TOTAL GENERAL	53 324 245	49 846 741	3 477 504	30 660 198	44 049 965	-13 389 767

12.1.4. Intérêts minoritaires

	Part des minoritaires dans les résultats consolidés		Variation	Intérêts minoritaires dans les capitaux propres		Variation
	31/12/2025	31/12/2024		31/12/2025	31/12/2024	
LA CARTE	-21 468	-2 206	-19 262	144 278	152 400	-8 122
BT	4 864	29 784	-24 920	46 523	20 995	25 528
CARTE VIE	66 692	69 876	-3 184	741 506	676 132	65 374
CIIM	0	3 483	-3 483	139 774	136 287	3 486
CITE	289	-254	543	11 055	11 309	-253
CODIS	1 264 887	1 424 351	-159 464	4 075 648	5 591 545	-1 515 897
COFITE-SICAF	-778	-221	-556	14 758	14 945	-187
COTIF-SICAR	-20 782	-7 951	-12 831	776 611	784 550	-7 940
RVS	-2 496	-899	-1 597	10 960	11 858	-899
SERENITY	129 313	102 656	26 657	826 224	761 420	64 804
SIDHET	6 143	-5 985	12 129	435 760	412 328	23 432
UTIQUE GAZ	37 433	68 112	-30 679	478 359	530 040	-51 681
TOTAL GENERAL	1 464 098	1 680 745	-216 647	7 701 455	9 103 808	-1 402 353

12.2. Passifs

12.2.1. Autres emprunts

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2025	31/12/2024	Variation
BT	473 454	955 344	-481 891
CODIS	10 945 230	5 804 932	5 140 298
SERENITY	10 000 000	-	10 000 000
SIDHET	11 338 295	18 257 364	-6 919 070
TOTAL	32 756 978	25 017 641	7 739 337

12.2.2. Provisions pour autres risques et charges

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2025	31/12/2024	Variation
CODIS	1 371 994	572 816	799 179
UTIQUE GAZ	1 361 552	1 308 694	52 857
SIDHET	442 501	442 501	-
CARTE VIE	3 262 102	2 217 130	1 044 972
CARTE	1 855 216	3 955 857	-2 100 641
BT	1 000 000	-	1 000 000
INCOM	3 089	-	3 089
TOTAL	9 296 454	8 496 998	799 456

12.2.3. Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opération d'assurance directe ne concernent que CARTE assurances et s'élèvent au 31/12/2025 à 19 757 444 dinars contre 21 839 622 dinars pour l'exercice précédent.

12.2.4. Dépôts et cautionnements reçus

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2025	31/12/2024	Variation
CIIM	118 750	118 750	-
CARTE	62 936	62 936	-
TOTAL	181 686	181 686	-

12.2.5. Personnel

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2025	31/12/2024	Variation
COTIF-SICAR	-	-	-
COFITE-SICAF	4 671	22 879	-18 208
CITE	-	-	-
CIIM	21 516	-	21 516
BT	-	-	-
UTIQUE GAZ	6 651	18 614	-11 963
CODIS	-	-	-
SIDHET	357 949	286 762	71 186
INCOM	100 819	93 774	7 045
SERENITY	-	-	-
RVS	37 243	-	37 243
CARTE VIE	323 453	207 281	116 171
CARTE	1 432 608	1 927 063	-494 455
TOTAL	2 284 909	2 556 374	-271 464

12.2.6. Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2025	31/12/2024	Variation
COTIF-SICAR	16 244	11 014	5 230
CITE	971	-	971
CIIM	-	10 729	-10 729
BT	385 773	3 003 564	-2 617 790
UTIQUE GAZ	-147 144	533 955	-681 099
CODIS	1 239 037	1 543 727	-304 690
SIDHET	396 670	349 417	47 253
INCOM	25 486	50 228	-24 742
SERENITY	36 985	34 269	2 717
RVS	110 337	42 248	68 089
CARTE VIE	1 975 775	846 004	1 129 771
CARTE	8 225 649	5 361 031	2 864 618
TOTAL	12 265 783	11 786 186	479 597

12.2.7. Créiteurs divers

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2025	31/12/2024	Variation
COTIF-SICAR	519 599	613 860	-94 262
COFITE-SICAF	900 149	893 772	6 377
CITE	48 543	43023,267	5 519
CIIM	670 685	143 388	527 297
BT	-2 636 518	3 719 473	-6 355 991
UTIQUE GAZ	1 114 259	1 273 603	-159 344
CODIS	49 318 653	42 759 322	6 559 330
SIDHET	12 041 632	10 773 126	1 268 506
INCOM	196 237	103 044	93 193
SERENITY	4 999 946	-	4 999 946
RVS	256 155	226 845	29 310
CARTE VIE	219 675	456518,54	-236 844
CARTE	8 024 786	9 214 297	-1 189 511
TOTAL	75 673 801	70 220 273	5 453 528

12.2.8. Autres comptes de régularisation Passif

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2025	31/12/2024	Variation
COTIF-SICAR	103 914	226 485	-122 571
COFITE-SICAF	9 000	9 182	-182
CITE	-	-40 215	40 215
CIIM	94 426	90 441	3 985
BT	15 694	24 036	-8 342
UTIQUE GAZ	520 657	480 908	39 749
CODIS	2 651 738	1 051 815	1 599 923
SIDHET	396 581	297 461	99 120
INCOM	64 280	39 215	25 065
SERENITY	510 132	23 095	487 036
RVS	65 844	79 955	-14 111
CARTE VIE	3 082 410	3 337 801	-255 392
CARTE	127 273	-161 185	288 458
TOTAL	7 641 950	5 458 995	2 182 955

13. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT :

13.1 Produit financier des filiales

Filiales	31/12/2025	31/12/2024	Variation
COTIF-SICAR	-	60 449	-60 449
COFITE-SICAF	2 104	2 190	-86
CITE	102 415	92 462	9 952
CIIM	3	5	-2
BT	309 625	1 168 707	-859 082
UTIQUE GAZ	24 385	5 608	18 777
CODIS	2 228 526	1 525 539	702 986
SIDHET	212 008	197 166	14 842
INCOM	32 591	12 735	19 856
SERENITY	-	-	-
RVS	-	8 193	-8 193
TOTAL	2 911 657	3 073 055	-161 398

13.2 Charges financières des filiales

Filiales	31/12/2025	31/12/2024	Variation
COTIF-SICAR	58 669	-55 677	114 346
COFITE-SICAF	2 779	8 619	-5 839
CITE	143	4 148	-4 006
CIIM	252	-	252
BT	-154 740	1 394 745	-1 549 485
UTIQUE GAZ	29 251	2 217	27 034
CODIS	4 185 631	2 983 548	1 202 083
SIDHET	1 768 812	2 359 967	-591 155
INCOM	723	-7 824	8 547
SERENITY	1 295 309	525 892	769 417
RVS	12 631	-	12 631
TOTAL	7 199 460	7 215 635	-16 175

13.3 Revenus des filiales

Filiales	31/12/2025	31/12/2024	Variation
UTIQUE GAZ	10 900 416	9 380 110	1 520 306
CODIS	118 943 193	104 494 912	14 448 282
SIDHET	21 597 061	20 435 940	1 161 120
CIIM	1 120 923	1 069 948	50 975
CITE	-	-567	567
COTIF-SICAR	2 674 778	2 909 094	-234 317
COFITE-SICAF	422 663	619 230	-196 567
BT	2 022 710	16 456 009	-14 433 299
INCOM	953 401	700 350	253 051
RVS	167 266	86 737	80 529
Serenity (intègre l'UBCI-Consolidation par palier)	27 810 330	21 552 118	6 258 211
TOTAL	186 612 740	177 703 882	8 908 858

14. INFORMATION ESG DE LA SOCIETE MERE :

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a publié, le 13 février 2026, un communiqué apportant des précisions relatives aux informations ESG à fournir par les sociétés faisant appel public à l'épargne dans les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2025. Quatre axes structurants pour cette information ont été détaillés :

- a. Mode de gouvernance
- b. Stratégie ESG
- c. Gestion des risques et opportunités
- d. Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs

Axe 1 : Mode de gouvernance

Une gouvernance efficace est le fondement de la capacité de CARTE ASSURANCE à réaliser sa mission et à tenir sa promesse de prendre soin de ses clients et de ses employés.

Le Conseil d'administration de CARTE ASSURANCE supervise l'élaboration et l'exécution des plans d'affaires, la gestion des risques, la gouvernance d'entreprise, le programme de sécurité de l'information, ainsi que la stratégie et la mise en œuvre en matière de développement durable. Le Conseil d'administration conseille également le Directeur Général et les autres dirigeants dans leur gestion des activités de la compagnie.

Le Conseil d'administration s'appuie sur quatre comités :

- Comité de direction
- Comité des risques
- Comité de Rémunération et de promotion
- Comité d'audit

Axe 2 : Stratégie ESG

Chez CARTE ASSURANCE, l'ESG n'est pas une simple démarche accessoire. Elle est un élément fondamental de nos orientations stratégiques, intégrée de manière volontaire et proactive dans l'ensemble de nos activités et objectifs.

Cette conviction est portée au plus haut niveau de l'organisation. La Direction Générale a fait de l'intégration des critères ESG une priorité, veillant à ce que ses initiatives soient parfaitement alignées avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) et les valeurs fondamentales de la compagnie.

Axe 3 : Gestion des risques et opportunités :

La stratégie de CARTE ASSURANCE est résolument tournée vers l'avenir. Elle combine l'excellence de ses services à une expertise technologique de pointe pour offrir des solutions d'assurance sur mesure, parfaitement adaptées aux besoins évolutifs de ses assurés en tenant compte des nouveaux risques.

Les risques climatiques, qu'ils soient physiques ou de transition, pourraient avoir un impact sur les opérations commerciales, les investissements, les clients et la chaîne d'approvisionnement de CARTE ASSURANCE.

Les changements de réglementation, de technologie ou de comportements du marché en réponse au changement climatique peuvent nuire à la valeur des investissements qu'elle détient, ou nuire à ses contreparties, y compris les réassureurs, ou augmenter ses coûts de mise en conformité.

Nous examinons régulièrement comment CARTE ASSURANCE pourrait être impactée par les risques climatiques, tant au niveau de l'actif que du passif, en évaluant comment les risques pourraient se manifester selon différents types, y compris les risques de crédit, de marché, d'assurance, opérationnels, juridiques et de conformité.

Axe 4 : Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs

La présente section communique les indicateurs quantitatifs et qualitatifs jugés matériellement significatifs au regard de l'analyse de la matérialité financière réalisée par la société. Ces indicateurs ont été présentés selon la grille de référence des KPI's issus du guide de reporting ESG publié par la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

À la date d'arrêté des états financiers, ces indicateurs ne présentent pas d'incidence financière significative sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la compagnie d'assurance.

GROUPE « CARTE »
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2025

Messieurs les Actionnaires Du Groupe « CARTE »

II. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2025, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « CARTE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font ressortir un total bilan net de 1 148 783 911 dinars et un résultat net de l'exercice de 30 660 198 dinars.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe « CARTE » au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Paragraphes d'observations

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- Comme indiqué au niveau de la note « 3- Périmètre », certains états financiers des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation ne sont pas appuyés par un rapport d'audit.
- La note aux états financiers n° 10 « Faits saillants » se rapportant aux points suivants :
 - La société CARTE ASSURANCES a reçu, en Décembre 2025, un avis de vérification fiscale approfondie portant sur les exercices 2021 à 2024.
L'impact de ce contrôle ne peut pas être estimé de façon fiable à la date du présent rapport.
 - Dans le cadre de la convention de garantie de passif conclue entre la société CARTE ASSURANCES et la société UNION CAPITAL, la société CARTE ASSURANCES a procédé, au cours de l'exercice 2025, au versement d'indemnisations pour un montant de 8 651 178 dinars. En outre, le montant des indemnisations restant à payer, tel qu'estimé et provisionné par la société CARTE ASSURANCES au 31 décembre 2025, s'élève à 3 544 845 dinars.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport sur la gestion du groupe incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la compagnie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre

rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la compagnie à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

III. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025.

Tunis, le 1 Juin 2026

P/ CABINET CMC

P/ Consulting & Financial Firm

Chérif BEN ZINA

Walid BEN AYED